

9049

A. ATELIER COROT

SARL au Capital de 50.000 Francs
Siège Social : 147 chemin de Gabardie - 31200 TOULOUSE
RCS : TOULOUSE B 401 770 789

95 B1336

onp1

23 NOV. 1998

PROCES VERBAL DE LA REUNION **DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** **DU 21 SEPTEMBRE 1998**

L'An Mil Neuf Cent Quatre Vingt Dix-Huit,
Le vingt et un Septembre à dix heures,

Les associés de la Société se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation de la Gérance, Monsieur Marc COROT.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Marc COROT, propriétaire de250 parts
- Mademoiselle Sandrine BORDES, propriétaire de250 parts

TOTAL DES PARTS500 parts

Tous les associés étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer.

La Gérance déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion et son rapport spécial ont été tenus à la disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé la présente Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

L'ORDRE DU JOUR comprend :

- ♦ LECTURE DU RAPPORT DE GESTION SUR LA SITUATION ET L'ACTIVITE DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 1998 AINSI QUE DU RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 50 DE LA LOI N° 66.537 DU 24 JUILLET 1966, INTERVENUES AU COURS DU MEME EXERCICE,
- ♦ EXAMEN ET APPROBATION DES COMPTES SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 1998,
- ♦ AFFECTATION DU RESULTAT,
- ♦ QUITUS A LA GERANCE,
- ♦ RECONSTITUTION DES CAPITAUX PROPRES,
- ♦ POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES.